

.....
Torture sacrificielle en République Démocratique du Kampuchéa

Gabriela Peterson¹

Résumé

Après avoir rappelé quelques éléments clés de l'histoire du génocide perpétré par les Khmers rouges au Cambodge dans la deuxième moitié des années 70, l'auteure montre que cet événement correspond à ce que Hannah Arendt a appelé la banalité du mal. Mais il faut également ajouter à cette thèse le fondement en jouissance de la cruauté de la torture et démontrer qu'on peut en dégager, dans le cas des crimes de masse, une dimension sacrificielle affectant autant les bourreaux que les victimes.

Mots-clés: *Torture. Génocide. Sacrifice. Jouissance. Banalité du mal.*

***Tortura sacrificial na República Democrática de Kampuchea
(Camboja)***

Resumo

Depois de recordar alguns elementos-chave na história do genocídio perpetrado pelos Khmeres vermelhas no Camboja na segunda metade da década de 1970, a autora mostra que esse evento corresponde ao que Hannah Arendt chamou de banalidade do mal. Mas devemos também adicionar a esta tese a base do gozo da crueldade na tortura e ver que podemos encontrar, no caso dos crimes em massa, uma dimensão sacrificial que afeta tanto os carrascos quanto as vítimas.

Palavras-chaves : *Tortura. Genocídio. Sacrifício. Gozo. Banalidade do mal.*

.....

Après l'indépendance du Cambodge, en 1953, le prince Sihanouk souhaitait voir le pays se moderniser. De fait, dans plusieurs domaines, on assista à un développement sans précédent dans des domaines comme la santé et même, sur le plan artistique, l'arrivée sur la scène internationale du rock cambodgien marqua une nouvelle ère. Puis, brusquement, cette ascension fut complètement stoppée.

Le 17 avril 1975 marque en effet la date de l'entrée des Khmers Rouges dans Phnom Penh et donc, le début du déclin rapide des conditions de vie ainsi que le début d'un génocide sanguinaire qui ne s'arrêtera « officiellement » qu'avec le retour des Vietnamiens. Dans le cadre du projet de recherche ROBAA (Roads of Bones and Ashes), hébergé par la Chaire Hans &

¹ Étudiante au Département d'Anthropologie de l'Université de Montréal, membre du groupe de recherche ROBAA (Chaire Oppenheimer, Faculté de Droit, Université McGill).

Tamar Oppenheimer en Droit International Civil de la Faculté de Droit de l'Université McGill, nous avons eu l'opportunité d'effectuer des recherches préliminaires sur ce cas cambodgien de violence de masse.

Le régime des Khmers Rouges a permis la mise en place d'un État qui fut désigné comme République Démocratique Kampuchéa sur la base d'une idéologie de la pureté du peuple khmer (prônée par Pol Pot et par Noum Chea, président de la Chambre de l'Assemblée) avec la volonté avouée d'éliminer tous les autres peuples vivant sur le territoire et considérés comme ennemis.

On connaît cette histoire. De nombreux Cambodgiens furent emmenés par les bourreaux de Pol Pot avec la promesse d'un avenir meilleur, dans une « ailleurs ». Certains espéraient réellement un futur prometteur, loin de la pauvreté dans laquelle ils vivaient, tandis que les autres n'avaient aucune illusion et savaient que la mort approchait. Lors de leur arrivée aux Killing Fields ou aux autres lieux d'extermination, la grande majorité des victimes étaient tenus de signer elles-mêmes leur arrêt de mort ainsi que celui de certains membre de leur famille. Ce processus d'enregistrement lors de l'entrée au site démontre une forme de soumission obligée instaurée par un régime de terreur et de cruauté. Sur plusieurs de ces sites, des hommes, des femmes et des enfants étaient soumis au travail forcé avant d'être froidement exécutés. On sait que le régime des Khmers Rouges voulait tripler la production agricole de riz en diminuant drastiquement le nombre de travailleurs. Tous ceux qui n'étaient pas suffisamment productifs ou qui se plaignaient étaient mis à mort. Les mères, elles, étaient condamnées à voir leurs nouveaux-nés se faire tenir par les pieds et se faire fracasser la tête sur un arbre jusqu'à pour ensuite être elles-mêmes exécutées. Par leur dimension « pragmatique », on peut considérer que les actes de Khmers rouges révèlent au cœur de leur atrocité une véritable jouissance.

Parmi les lieux célèbres mis au service de la République Démocratique de Kampuchéa, on connaît évidemment Tuol Sleng, cet ancien lycée transformé en centre de torture et d'exécution. Le choix du lieu n'est pas anodin : certains intellectuels, des professeurs, des personnalités officielles et d'autres personnes politiquement actives n'étaient pas emmenées aux Killing Fields mais plutôt à Tuol Sleng. Il s'agissait d'extraire d'eux des « confessions », c'est-à-dire des énoncés, voire des récits qui confortaient la paranoïa du régime. Des ennemis devaient être *produits* dans des salles de classe. La vision de l'éducation diffusée apparaît ici dans toute sa clarté. Voici d'ailleurs – il est utile de la rappeler – la liste des règlements affichée à Tuol Sleng :

- 1) Réponds conformément à ma question que je t'ai posée. N'essaie pas de détourner la mienne.

- 2) N'essaie pas t'échapper en prenant des prétextes selon tes idées hypocrites. Il est absolument interdit de contester.
- 3) Ne fais pas l'imbécile car tu es l'homme qui s'oppose à la Révolution.
- 4) Réponds immédiatement à ma question sans prendre le temps de réfléchir.
- 5) Ne me parle pas de tes petits incidents commis à l'encontre de la bienséance. Ne pas non plus de l'essence de la révolution.
- 6) Pendant la bastonnade ou l'électrochoc il est interdit de crier fort.
- 7) Reste assis tranquillement. Attends mes ordres, s'il n'y a pas d'ordre, ne fais rien. Si je te demande de faire quelque chose fais-le immédiatement sans protester.
- 8) Ne prends pas prétexte sur Kampuchéa Krom pour voiler ta queue de traître.
- 9) Si vous ne suivez pas tous les ordres ci-dessus, vous recevez des coups de bâton, de fils électrique et des électrochocs (vous ne pourrez pas compter ces coups).
- 10) Si tu désobéis à chaque point de mes règlements, tu auras soit dix coups de fouets, soit cinq électrochocs.²

Cette sombre liste démontre comme s'il en était besoin que les gardes sont eux-mêmes assujettis à un devoir de violence, devoir qui leur assure en quelque sorte un pouvoir, lequel peut toutefois leur être confisqué à tout moment. Les gardes se doivent de respecter ces règles à la lettre sous peine d'être à leur tour exécutés. Tout est dans ce contexte motif à un châtiment corporel. Lorsque l'un – la victime – souffre, l'autre – le tortionnaire – peut ainsi éprouver un sentiment d'euphorie.

Le visiteur de ce lieu d'horreur découvre dans les cellules des signes des atrocités commises par les tortionnaires de Pol Pot : traces de sang sur les planchers, instruments de tortures (souvent de vieux instruments de ferme recyclés), lits sur lesquels étaient enchaînés les prisonniers, boîtes à excréments, sans oublier des cagibis de détention et des photos démontrant une dimension sacrificielle de la maltraitance et des meurtres en série. Il est donc essentiel de mentionner que la documentation des scènes de torture – par l'écrit et par l'image – traduit en quelque sorte la jouissance des bourreaux. Comment comprendre que de tels actes puissent être considérés par leurs perpétrateurs comme glorieux, comment articuler la volonté folle et aveugle de contribuer au bien commun avec la satisfaction apportée par la cruauté? Il semble y avoir là un mécanisme de répétition : le premier geste de cruauté inaugure une série d'actes qui conduit le tortionnaire à déployer une jouissance inconnue de lui auparavant. Ce désir qui passe par le corps de l'autre saignant, mutilé, participe en fait à la construction d'un langage social mais secret de la violence extrême. Le lien social et les rapports de pouvoir entre les sujets se trouvent ainsi

² Musée de Tuol Sleng, Phom Penh, Cambodge.

affectés en profondeur. Découpé, le sujet peut devenir un simple déchet : pur objet, il devient une chose³, laquelle conduit à une perte de subjectivation de l'Être⁴ personne. Or cette chose doit à tout prix de mener à une confession : l'aveu est impératif : « Faites-vous partie du KGB, de la CIA ou connaissez-vous quelqu'un en faisant partie? » Impossible d'y échapper : il faut donner le nom de quelqu'un de sa famille, d'un ami ou d'un autre individu, qui sera torturé jusqu'à une nouvelle confession. Si le sujet ne (se) confesse pas, il est torturé à mort; en (se) confessant, il met quelqu'un à mort, il sacrifie dans un *double bind* infernal. Il sacrifie un proche en espérant survivre, ce qui n'est jamais garanti car qui avoue avait certainement caché quelque chose et avait sans doute menti lorsqu'il avait prétendu ne connaître personne à dénoncer. Sous Pol Pot, la ligne de passage entre le meurtre et le sacrifice est donc franchie ou mieux, l'un et l'autre se superposent jusqu'à peut-être se confondre.

Hannah Arendt parle, après avoir assisté au procès d'Adolf Eichmann, de la banalité du mal⁵. Selon elle, cette banalité représente le mode d'action excluant toute autoréflexion, ouvrant ainsi la porte à l'exécution des actes les plus barbares comme s'ils étaient de simples ordres, sans considération pour leurs conséquences. Suivant ses conclusions, Eichmann montre un type d'intelligence particulière, à savoir celle impliquant une stupidité et un manque total de capacité à réfléchir. Le phénomène du conformisme absolu dans questionnement est à ses yeux la dernière étape de l'évolution⁶. Le cas du Cambodge répond parfaitement à la conception d'Arendt. Malgré la différence de situations géopolitiques et *mutatis mutandis*, le phénomène de la banalité du mal est tout aussi présent. Les gens torturés le furent soumis *sans raisons valables*, et même s'il y en avait eut... D'ailleurs, en quoi une telle cruauté est-elle nécessaire à l'humanité pour qu'elle se répète jusqu'aujourd'hui? Comment penser le lien entre le bourreau et la victime, la premier pouvant opérer pragmatiquement en obéissant à la banalité du mal et en exécutant des ordres pour sauver sa propre vie, la seconde en pointant une autre victime pour la même raison, exécutant ainsi un acte sacrificiel forcé? Les sbires de Pol Pot immolèrent leurs frères et leurs sœurs pour leur « dieu » Pol Pot, qui leur demandait d'obéir pour ne pas être eux-mêmes sacrifiés à leur tour.

³ Huguette Béchade, *Sacrifice, Lien sacrificiel*, École de la Cause Freudienne, 6 mars 2010, <https://www.causefreudienne.net/sacrifice-lien-sacrificiel/>.

⁴ Béatrice Pasalides, *Éthique de l'indicible : des survivants de la torture en traitement psychanalytique*, Association freudienne, Bulletin n. 33, 1999.

⁵ Hannah Arendt, « Eichmann in Jerusalem-I », New York Times, 1963.

⁶ *The Human Condition*, Hannah Arendt, 1958.